

Le portail Saint Firmin, la façade Nord et le beau pilier de la cathédrale d'Amiens³⁶

Véronique Villain et Bernard Poilly

Membres de l'Association des Amis de la cathédrale d'Amiens

Ayant constaté, il y a plusieurs années, que la façade nord de la Cathédrale était la grande oubliée des visites, les Amis de la Cathédrale ont décidé de mettre cette visite à notre ordre du jour lors des Journées du patrimoine. Certes le nombre de visiteurs a toujours été beaucoup plus faible que pour les stalles mais il est en augmentation constante. La façade nord est présentée en quatre parties pour rafraîchir les connaissances de ceux qui la connaissent déjà et pour la faire découvrir à ceux qui passent régulièrement devant elle sans plus la regarder :

- ◆ Le portail St Firmin le Confesseur : le début du Choeur est exclu, malgré une parenté évidente, ne serait-ce que par les soubassements.
- ◆ La façade nord de la nef (vue extérieure).
- ◆ Le Beau Pilier sur le plan architectural et sculptural.
- ◆ Des hypothèses sur la fragilité de cette façade nord

Nous remercions madame Marie-Claude Lefebvre qui nous a fourni la plupart des photos illustrant cet article.

Le portail St Firmin le Confesseur

Avant de débiter la présentation du portail St Firmin le Confesseur, rappelons brièvement la stratigraphie et la géologie, sous la cathédrale, et les fondations de celle-ci. Pour cela, nous avons utilisé une coupe géologique fournie par Richard Jonvel du service Archéologie d'Amiens Métropole que nous remercions (fig.1).

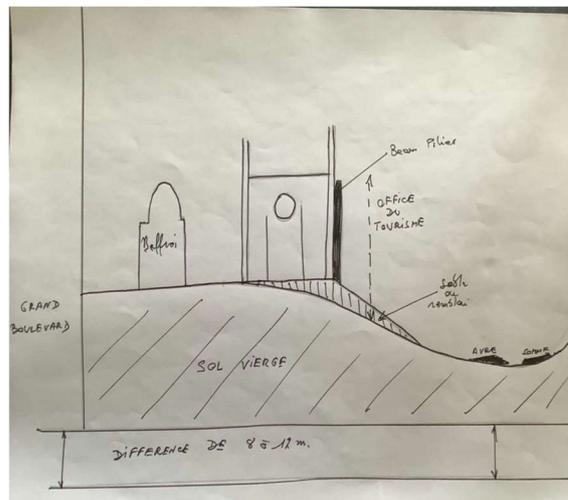


Fig. 1 : la cathédrale par rapport au sol vierge

Lors des fouilles de 1894 à 1897 vers la Cour du Puits de l'Œuvre, par Viollet-le-Duc, au-dessus du sol vierge un remblai de sept à neuf mètres de hauteur (remblai antérieur au XIII^e siècle) : fig.2

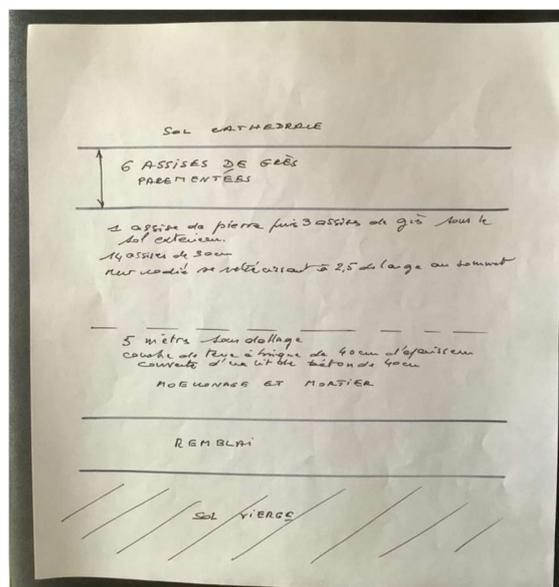


Fig.2 : sous-sol de la cathédrale selon Viollet-le-Duc

³⁶ Conférence prononcée le samedi 3 Juin 2023

Toujours selon Viollet-le-Duc et rapporté par G. Durand, au-dessus « probable » massif de moellons pour horizontaliser le sol puis chaînage de pierres formant grillage. Au-dessus des fondations, pour préserver de l'humidité, soubassement de plusieurs assises de grès dur de hauteur variable pour rattraper le dénivelé.

Au-dessus, trois assises de grès. Au niveau de la façade nord, les assises ont disparu et ont été en partie réemployées dans le soubassement des chapelles. Au-dessus, construction en calcaire gris-blanc. Le croisillon nord daterait du début du 14ème selon Viollet-le-Duc.



Fig. 3 : contreforts du portail nord

Le portail nord est cerné par deux contreforts massifs (fig.3) dont celui le plus à l'est possède un escalier intérieur permettant de circuler derrière une balustrade en pierre le long de la façade vitrée. Les deux contreforts possèdent un glacis superposé à intervalle rapproché.

A la suite du contrefort ouest, deux vitraux sont intégrés avant le contrefort suivant (Fig.4) et dans l'angle ouest (façade du transept nord)



Fig. 4 : contreforts, vue extérieure

petite porte avec en élévation un vitrail et plus haut encore autre vitrail.

A l'est, la façade du transept est aveugle avec esquisse d'une double baie non vitrée. Les gros contreforts n'ont pas de pinacles.

En ce qui concerne le portail Saint-Firmin-le-Confesseur (fig.5), après avoir monté les quinze marches, nous arrivons au niveau du portail mais également au niveau du sol actuel de la cathédrale.



Fig.5 : présentation du portail nord

La porte est simple. L'ébrasement extérieur est à trois voussures tombant sur de petits chapiteaux et des colonnettes. En partie inférieure, un trumeau à cinq faces qui supporte le linteau. En remontant le trumeau, cinq bas-reliefs extrêmement érodés, dont seulement trois laissent encore des éléments de la vie de Marie (Nativité de la Vierge, l'Annonciation et la Visitation) surmontés de petits dais (fig.6).

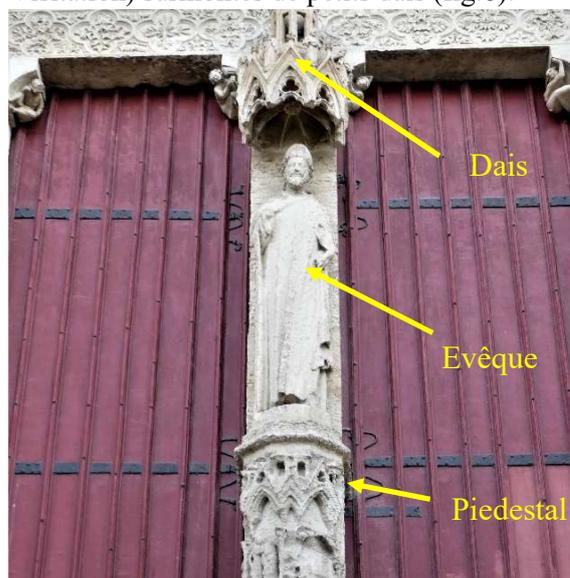


Fig. 6 : organisation du trumeau

Cette partie inférieure sert de piédestal à une grande statue dont la moitié inférieure est très érodée, qui représente un évêque, probablement Saint-Firmin-le-Confesseur, bien qu'une autre hypothèse pencherait pour Saint Honoré (celui-ci aurait alors permuté avec la Vierge Dorée au portail Sud). Une solution sera peut-être apportée lors de la restauration de cette statue. Durand le décrit comme un évêque barbu, en aube, chape simple, mitre ornée de pierres précieuses et qui tenait peut-être une crosse d'un côté et bénissait de l'autre main. Au-dessus de la statue de l'évêque, un dais assez grand avec représentation d'une tour. Le linteau est soutenu par quatre corbeaux avec de petits personnages et est décoré de onze quatre-feuilles. L'archivolte est surmontée d'un galbe à crochets. Au-dessus du linteau, le tympan vitré, à trois pétales et hexagramme central, est en position légèrement décalée par rapport à la flèche de la 1ère voussure (fig.7).

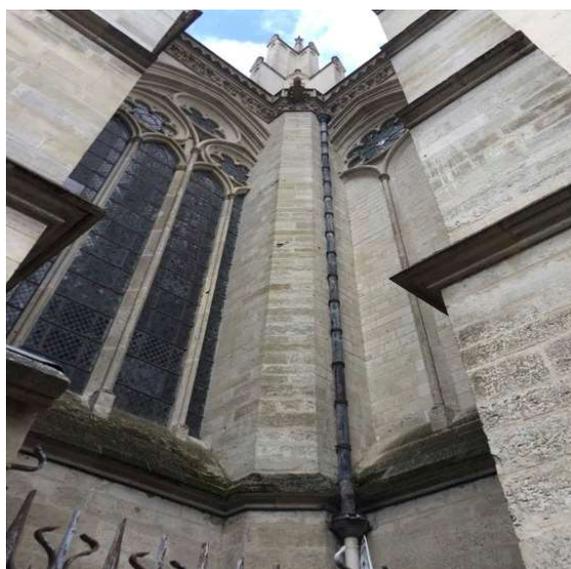


Fig. 7 : double baie non vitrée esquissée (à droite)

Selon D Sandron, à l'origine le tympan devait être plein et la création d'un tympan vitré ne remonte qu'au début du 14^{ème} siècle.

En partie supérieure, au-dessus d'un bandeau en " lierre "qui fait le tour de la façade nord, le triforium est vitré et la rosace est partiellement incluse dans le formeret (fig.8). Pour comprendre l'aspect de cette partie supérieure, il faut se rendre à l'intérieur de la façade nord. Cette partie supérieure est un vaste remplage entièrement vitré avec formeret.

La première partie en montant, à cinq baies en cintre brisé avec remplage pieds droits avec appui sur le triforium et claire voie vitrée séparant la galerie en deux parties (extérieur et intérieur) G.Durand. Cette partie n'est pas visible de l'extérieur.

La deuxième partie, à l'extérieur, galerie couverte avec balustrade en pierre. Ce remplage est plus petit qu'en dessous...Petites baies avec arcs en mitre, chacune étant divisée en deux arcs trilobes (G.Durand).

La troisième partie est représentée par la grande rose insérée dans le formeret en plein cintre de la voûte. La grande rose présente une étoile centrale à cinq branches et quinze divisions à partir de celles-ci. Dès le 14^{ème} siècle, le remplage poussait vers le nord et fut consolidé par deux contreforts taillés en biseau vers le haut. Ils ne sont en principe pas visibles de l'intérieur sauf chose rarissime et ne gênent pas la visibilité de la grande rose à l'intérieur. Ces contreforts sont surmontés de pinacles réunis par des cintres brisés ornés d'épis à la pointe et crochets à l'estrade. (G.Durand).

Cette partie supérieure est limitée par une bordure en pierre puis suivie du toit.

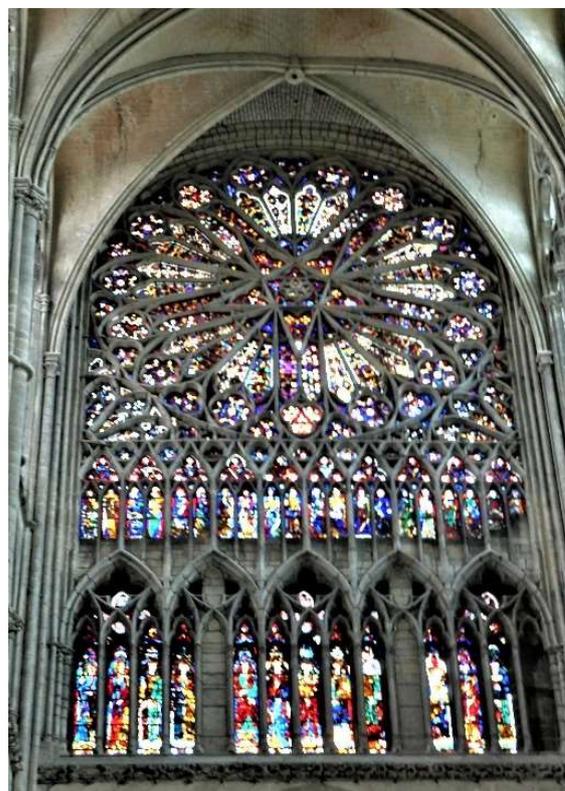


Fig. 8 : intérieur de la façade nord

Les chapelles latérales

Partons du transept nord (chapelle Sainte-Agnès) pour avancer vers le grand portail de la façade occidentale (chapelle Saint-Jean-Baptiste).

Précisons que l'intérieur des chapelles ne sera pas traité.

oratoires entre leurs piliers butant. A Amiens, cela permet de réaliser de gigantesques fenêtres qui constituent un ensemble vitré, unifiant les flancs de la nef. Les murs de clôture des bas-côtés primitifs sont éventrés pour créer ces chapelles latérales, aux plans uniformes. Chaque chapelle est à peu près carrée : la fenêtre primitive et son mur d'appui sont détruits, jusqu'au sol, et on prolonge les culées vers l'extérieur, pour cloisonner chaque oratoire. Le

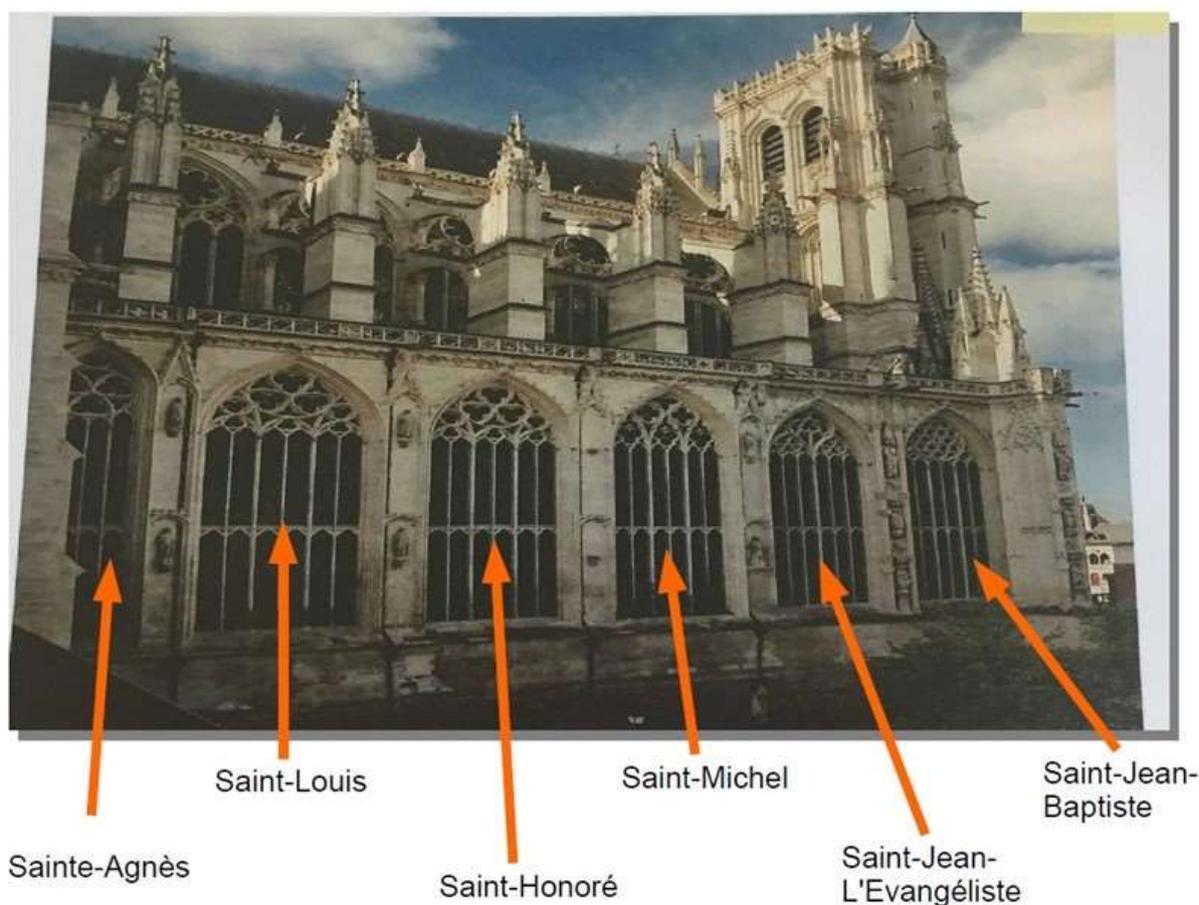


Fig. 9 : les différentes chapelles

De 1220 à 1236, sur le plan de Robert de Luzarches, la nef et une partie de la grande façade occidentale de la cathédrale d'Amiens sont élevés. A partir de 1292, les chapelles latérales sont construites d'Est en Ouest ; elles n'appartiennent pas au plan primitif du début du XIII^e siècle, comme l'illustrent les deux plans, tracés par Georges Durand (fig.10).

Un dessin de Viollet-le-Du, daté de septembre 1849, montre d'un côté, la nef telle qu'elle est en 1230 et de l'autre côté, telle qu'elle sera après l'adjonction des chapelles latérales.

D'autres cathédrales, comme Notre-Dame-de-Paris, à la même époque ajoutent aussi des

nouveaux soubassements des chapelles est ainsi reporté d'environ 3 mètres, pour obtenir une certaine profondeur. La plus ancienne chapelle ainsi créée est celle de Sainte-Marguerite, érigée sur la face sud.

L'extérieur est fermé par un ensemble de vitraux reposant sur le mur d'appui, de même hauteur que celui d'origine, et sur toute la hauteur restante, jusqu'à la voûte. L'espace carré de chaque chapelle est couvert d'une voûte en pierre, à la même hauteur que la voûte du bas-côté.

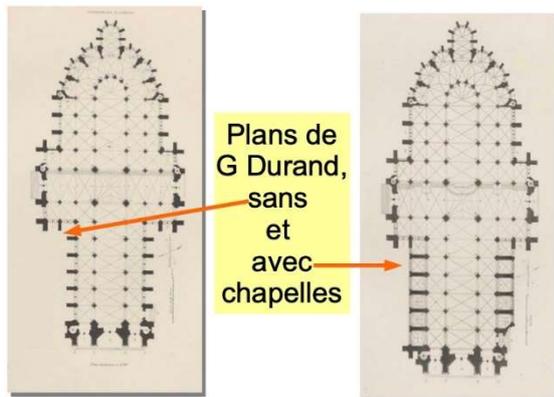


Fig. 10 : plans de G. Durand avec et sans chapelles

Les grandes fenêtres occupent quasiment toute la largeur des chapelles. Le long mur d'appui sur lequel elles reposent est nu, juste couronné par le larmier des fenêtres, qui va d'un bout à l'autre, en passant devant les trumeaux.

La nouvelle construction n'est pas tout à fait imbriquée dans l'ancienne : les maçonneries se sont très légèrement disjointes dans le temps, et on peut parfois repérer un trait noir de poussière, sur les murs séparant les chapelles. Dans quelques cas, les arcatures du soubassement primitif (fig.11) ont été ré-utilisées, pour servir de nouveau mur de fond de la nouvelle chapelle, mais elles ne sont plus aujourd'hui visibles, en raison des boiseries qui décorent l'intérieur de ces oratoires.

Fig.11 : ancien soubassement repoussé lors de l'ajout des chapelles



A l'extérieur, chaque chapelle est séparée de la suivante par un trumeau orné de statues.

Les chapelles construites d'est en ouest ont des décors et des remplages qui s'enrichissent plus on s'avance vers l'ouest et le grand portail occidental.

Ces chapelles sont dues à la volonté des évêques de marquer leur passage à la cathédrale (d'où leur fonction funéraire) et aussi au besoin, de disposer de nombreux autels de célébration en raison de la multiplication des messes privées.

Examinons une à une les quatre chapelles de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle.

Elles sont presque contemporaines et sont jointes au sommet par une corniche composée de bouquets et feuillages de chêne, érable, liseron, poirier, vigne et chou frisé. Au-dessus de cette corniche sommitale, figure une balustrade qui n'est pas d'origine, nous y reviendrons. Les statues qui ornent les trumeaux sont de valeur artistique inégale : elles sont datées avec une relative précision et illustrent l'évolution de la sculpture entre le XIII^e et le XIV^e siècle. Examinons les trumeaux. Chaque trumeau (fig.12) est divisé en deux horizontalement, par une moulure traçant deux étages inégaux :

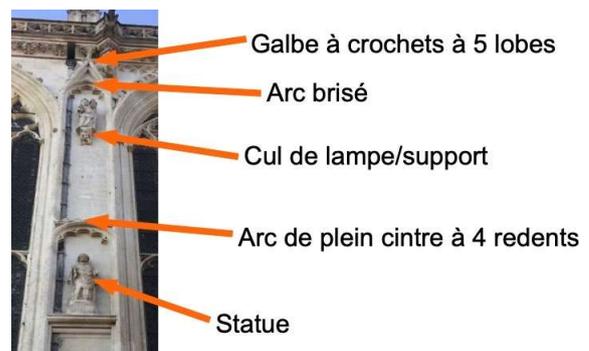


Fig. 12 : schéma d'organisation d'un trumeau

l'étage du bas est fermé par un arc de plein cintre à redents, et celui du haut, par un cintre brisé, surmonté d'un galbe à crochets. Sous chaque arc, une statue en pied de 1,8 à 2 mètres est posée sur un support sculpté. L'extérieur des quatre

premières chapelles varie essentiellement par le sujet des statues, le style de ces statues et les remplages des fenêtres. Les statues les plus anciennes de la face nord sont celles de la chapelle Sainte-Agnès puis celles de la chapelle Saint-Louis.

◆ Le gros œuvre de la cathédrale est à peine terminé que dès 1292, l'évêque Guillaume de Mâcon fait éventrer sur la façade sud mur et fenêtre pour établir une première chapelle en l'honneur de Sainte-Marguerite. Puis, une autre, dédiée à Sainte-Agnès, est élevée en vis à vis en façade nord en 1296, à la suite d'un legs fait par Drieu Malherbe. Cette chapelle Sainte-Agnès est devenue chapelle Sainte-Brigitte. Puis chapelle Saint-Firmin, à la demande de l'évêque de Machault, qui offrit sa nouvelle décoration intérieure en 1781. Aujourd'hui, on la nomme chapelle de la Conception. Il n'existe pas de texte attestant de sa date de construction, mais son style est considéré comme légèrement plus moderne que celui de la chapelle Sainte-Marguerite, de 1292 et comme très proche de celui de la chapelle suivante qui est datée de façon certaine en 1297. La statue, occupant le bas du trumeau, représente une femme à longue robe, sans ceinture, avec un manteau et une guimpe. La statue du haut, figure une femme voilée au manteau drapé (fig.13).

Les deux statues de ce trumeau sont sans attributs, mais on peut penser avec Georges Durand qu'elles figurent Sainte-Agnès et Sainte-Catherine, qui étaient présentes sur le vitrail d'origine de la chapelle, l'une recevant du donateur une chapelle et l'autre une verrière.

Fig. 13 :
trumeau de
la chapelle
Sainte-
Agnès



C'est la confirmation du premier vocable de la chapelle. Il ne reste, de nos jours, qu'une partie du vitrail, sur laquelle les personnages de Sainte Catherine et de Drieu Malherbe (fig.14) se détachent sur des fonds rouge et vert émeraude, caractéristiques du XIVe siècle :

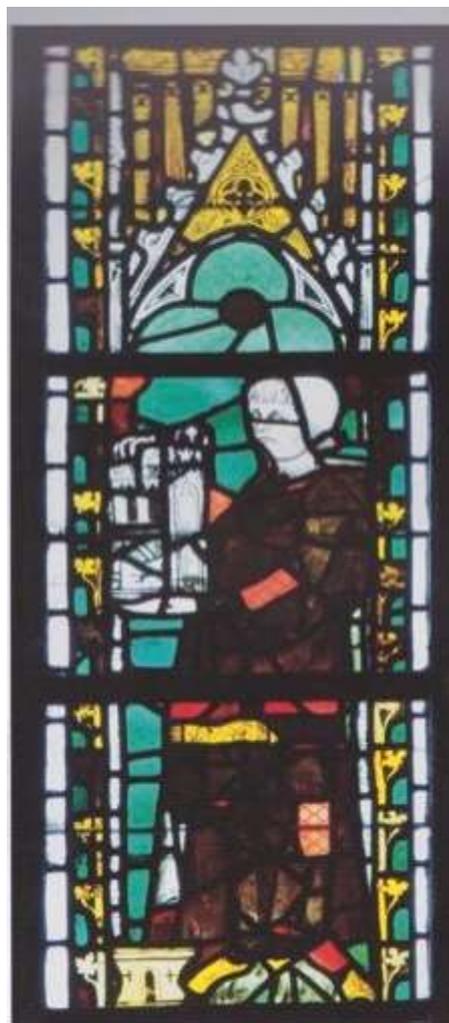


Fig.14 : DrieuMalherbe

c'est le nouveau style alors en vogue, avec de très fines bordures, ornées d'une tige continue à feuilles. Cette chapelle a une partie pleine en raison de la proximité du mur ouest du transept nord.

◆ Deux personnages sont importants à évoquer à propos de la chapelle Sainte-Agnès : Guillaume de Mâcon et Drieu Malherbe. L'évêque de Mâcon fera ériger plusieurs chapelles. Cinquantième évêque d'Amiens. Il est né à Mâcon vers 1235 et a servi plusieurs rois de France (Saint-Louis, Philippe II, Philippe III). Aumônier à la chapelle du roi Saint-Louis, et même ami de ce roi qu'il accompagna lors de

sa dernière croisade, il fut témoin de sa mort devant Tunis et ramena son corps en France.

Guillaume de Mâcon est nommé évêque d'Amiens le 4 mai 1278, après la mort de Bernard d'Abbeville.

Il meurt le 19 mai 1308. Connaissant très certainement Marguerite de Provence, veuve de Saint-Louis, il a décidé d'ériger la chapelle Sainte-Marguerite au sud ; il a offert le vitrail de cette chapelle, sur lequel figuraient ses armes : son écu est « *d'or fretté de sable, à fasce d'azur chargée de 3 fleurs de lis d'or* ». Sa statue figure au trumeau de la chapelle Sainte-Marguerite, où il est inhumé en 1308. On appelle parfois ce sanctuaire la « *chapelle du bon évêque* ». Très charitable il avait obtenu, selon Edmond Soyez dans ses « *Notices sur les évêques d'Amiens* » (qui lui-même cite de La Morlière), le droit que « *les diseteux habitans d'Amiens, peuvent en tout temps, pescher à pied la menuise, (petits poissons) en tous endroits de la rivière Some, pour subvenir à la nécessité de leur petit mesnage* ». Disparu à la Révolution, il ne reste plus rien de son tombeau qui toujours selon de La Morlière était le plus beau et le plus riche de la cathédrale. Autre personnage à évoquer, Drieu Malherbe, qui fut maieur d'Amiens en 1292. C'était un riche marchand de guède, qui faisait partie de l'élite bourgeoise d'Amiens. Il est mort à la toute fin du XIIIe siècle. Avec sa femme Marie, il a fait un legs à la ville d'Amiens, en lui laissant des immeubles à vendre, pour fonder deux chapelles, dont l'une à la cathédrale : ce sera la chapelle Sainte-Agnès bâtie en 1296. L'échevinage préférera conserver les immeubles légués et verser une rente à la cathédrale.

◆ La chapelle Saint-Louis. Guillaume de Mâcon, après la canonisation de Saint-Louis le 11 août 1297, fait construire cette chapelle en son honneur.

A cette époque, beaucoup d'oratoires dans le royaume de France sont dédiés au roi récemment canonisé. Commencée en 1297, la chapelle est terminée en 1302. Son trumeau accueille la statue de Saint-Louis et selon G Durand celle de Guillaume de Mâcon (Fig.15).

La statue du bas du trumeau figure un évêque, revêtu d'une aube sans cordon et d'une chape, son bras droit levé pour bénir. Ce peut être Guillaume de Mâcon puisqu'il a fait ériger les deux chapelles où figure sa statue. La statue du

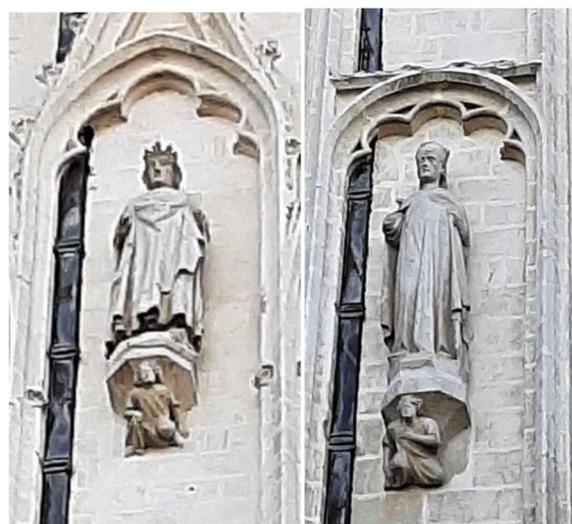


Fig.15 Saint-Louis et Guillaume de Macon

haut est celle de Saint-Louis en costume royal du XIIIe siècle, couronne sur la tête, manteau attaché sur l'épaule droite par un bijou. Son bras droit portait peut-être le sceptre. Cette statue de Saint-Louis est l'une des plus anciennes du roi, parvenues jusqu'à nous. La chapelle porte aujourd'hui le nom de chapelle Notre-Dame-de-Paix, en raison de la Vierge sculptée par Nicolas Blasset posée sur son autel et offerte par Antoine Mouret, maître du Puy Notre Dame en 1654.

◆ La chapelle Saint-Honoré érigée également entre 1297 et 1302. Elle a conservé son vocable d'origine. Dédiée à Saint-Honoré, évêque d'Amiens, son architecture ressemble à celle de la chapelle Saint-Louis. Le remplage des fenêtres est le même, faisant dire à Georges Durand que les deux chapelles ont pu être « *tracé(es) sur les mêmes épures* ». Honoré, né à Port-le-Grand, est mort vers 600 : c'est le patron des boulangers. Guillaume de Mâcon et le doyen Guillaume de La Planque ont certainement fait construire ensemble cette chapelle : de La Planque y sera enterré, après son décès le 1er septembre 1325. Les statues du bas et du haut du trumeau ont disparu.

◆ La chapelle Saint-Michel, nommée Saint-Crépin, puis Sainte-Cécile, et enfin Saint-Sauve, fut érigée au cours du premier quart du XIVe siècle. La datation de sa construction est difficile : elle est proche des précédentes (sans doute peu de temps après leur achèvement, probablement entre 1310 et 1320) mais d'un style très différent des deux chapelles suivantes, bien postérieures, datant de 1375.

La statue du bas du trumeau représente un évêque aux cheveux longs, avec mitre, grande chasuble, main droite levée pour bénir et main gauche tenant sans doute la crosse initialement. Cette statue repose sur des moulures horizontales courant sur toute la largeur du trumeau. La statue du haut est une statue de la Vierge à l'Enfant refaite par les Duthoit en 1859 (fig.16).

Fig.16 : trumeau de la chapelle Saint-Sauve.



Ne subsistent du vitrail d'origine, qui décrivait une histoire de Saint-Michel, que six panneaux qui sont aujourd'hui extrêmement confus. On peut juste distinguer des silhouettes détaillées à la grisaille, sur des verres très blancs.

Etant donné que le crucifix en bois du XI ou XII siècle ornant aujourd'hui la chapelle Saint-Michel est nommé « crucifix Saint-Sauve », ce sanctuaire porte ce vocable de Saint-Sauve depuis 1769. Le crucifix provient de l'église Saint-Firmin-le-Confesseur : la légende veut que le crucifix Saint-Sauve ait incliné la tête, lors du passage des reliques de saint Honoré.

Au-dessus des quatre chapelles, précédemment décrites, figure une balustrade et des couvertures dues à l'intervention de Viollet-le-Duc. Viollet-le-Duc (1814-1879) est désigné par arrêté du 20 mai 1849³⁷ pour, dans un premier temps, mener les seuls travaux de restauration à la cathédrale d'Amiens. Celle-ci souffre alors d'un énorme manque d'entretien.

Il sera aidé par Lucjan Wyganowsky (1809-1884) qui était auparavant dessinateur, chez Chussey et chez Herbault. Puis, Viollet-le-Duc remplace Aymar Verdier le 30 janvier 1854 comme architecte diocésain d'Amiens à part entière. Il estime en particulier nécessaire d'intervenir sur les charpentes et les couvertures

des chapelles de la nef, en raison de problèmes d'écoulement des eaux. Il faut aussi, selon lui, restaurer la balustrade qui court à la naissance des charpentes.

C'est l'époque de la réhabilitation de l'art du Moyen Age, qui vise à remettre les édifices du XIIIe siècle dans leur état d'origine, en les expurgeant de tout ce qui est postérieur au XIIIe siècle.

Selon Georges Durand, Viollet-le-Duc talentueux a fait réhabiliter l'art du Moyen Age mais il a parfois été « trop personnel » dans ses restaurations, en détruisant des parties anciennes, pour les remplacer par ses propres conceptions, quand il les considérait mieux adaptées au monument. On peut ainsi regretter certaines des libertés qu'il s'est octroyé. Amiénois et Antiquaires de Picardie ont d'ailleurs émis à l'époque des protestations par rapport à quelques restaurations indiscrettes. Les Antiquaires ont d'ailleurs fait distribuer leur bulletin du 23 décembre 1852 dans toute la ville.

Une seule phrase extraite de ce bulletin illustre bien l'opposition entre la Société des Antiquaires de Picardie et l'architecte : « *la cathédrale d'Amiens n'est assurément pas tombée dans le domaine de l'Etat, pour se trouver exposée aux actes arbitraires d'un architecte, quelque distingué qu'il soit, et c'est surtout lorsqu'il est étranger à la localité, qu'il doit plus, que personne, en respecter l'inviolabilité* ». En 1874, Viollet-le-Duc cesse d'être architecte diocésain à Amiens ; il est remplacé par Just Lisch. Revenons à la façade nord et plus précisément à la balustrade. Il y avait une balustrade de pierre, de style gothique flamboyant, dont le dessin variait au-dessus de chaque chapelle, et qui datait du XVe siècle. Sous le prétexte de son mauvais état et surtout du fait qu'elle n'était pas contemporaine des chapelles, Viollet-le-Duc l'a remplacée par une autre, d'un dessin totalement uniforme, de sa propre composition, dessin dont il aurait trouvé l'inspiration à la cathédrale de Chartres. Selon certains auteurs, il aurait repris le dessin de la balustrade, déjà employée par lui, lors de son intervention à la Sainte-Chapelle de Paris.

Autre point sur lequel Viollet-le-Duc agit, les toitures des chapelles. Le vaisseau principal de

la cathédrale était depuis toujours couvert d'ardoises. Les premières chapelles de la nef étaient couvertes de tuiles plates, et avaient des charpentes en pavillon à quatre pans, constituant des petits toits à base carrée. Seules les deux chapelles de 1375 étaient abritées par une seule et unique toiture. A partir de 1856, on travaille donc à refaire les toitures des bas-côtés de la nef : aux anciennes toitures en pavillon, Viollet-le-Duc substitue des terrassons plats, couverts de feuilles de plomb de 3 mm d'épaisseur. L'évacuation des eaux pluviales se fait par un réseau de chêneaux en plomb. Les chapelles sont toujours couvertes par ces terrassons du XIXe siècle.

Le Beau Pilier

La présentation du Beau Pilier (fig.17) doit se diviser en deux parties : sur le plan architectural et sur le plan sculptural ensuite



Fig.17 : positionnement du Beau Pilier

Sur le plan architectural, à l'initiative du cardinal de La Grange, deux chapelles sont construites (chapelle Saint Jean Baptiste et chapelle Saint Jean L'Evangeliste) ainsi qu'un imposant contrefort.

Ce contrefort a été construit (vers 1375) à l'angle nord-ouest du pilier nord pour entraver le mouvement de la tour nord de ce côté en raison d'une déclivité importante de ce côté (nous y reviendrons). Ce contrefort possède une double saillie, l'une au nord et l'autre à l'ouest, très décorée et doit être rapproché des deux chapelles adjacentes de construction à la même date.

Deux petits contreforts sont présents à la face antérieure de ce double contrefort et ces petits contreforts sont divisés en trois niveaux avec chacun une grande statue surmontée d'un dais. Georges Durand : à la hauteur du comble du bas-côté, ce grand contrefort est amorti par un énorme pinacle octogonal entièrement massif cantonné de quatre autres plus petits, le tout formant tas de charge pour permettre au contrefort de résister à la poussée de la tour nord. Le tout est entouré d'une balustrade crénelée.

Au-dessus du trumeau séparant les deux chapelles, les deux petits contreforts sont surmontés de deux gros oiseaux chimériques. Le Beau Pilier mesure au sol 5,82 mètres sur 4,40 mètres soit une emprise au sol de 25,61 mètres carrés. Il est haut de 35,599 mètres.

Après la construction de la chapelle Saint-Michel, les travées les plus proches des grands portails étaient restées plusieurs années sans chapelles. Puis deux sanctuaires sont érigés vers 1375, par Jean de la Grange, alors évêque d'Amiens. Ces deux chapelles sont donc les plus récentes et elles accompagnent le puissant contrefort, qui soutient la tour nord. Sur le plan architectural, ces trois éléments, les deux dernières chapelles et le contrefort, constituent un ensemble cohérent, à l'architecture et à la décoration très soignées. Les statues qui les ornent représentent une forte signification politique. Aujourd'hui, on pourrait parler de « mise en scène d'un casting politique ». Les neuf statues ornant trumeau et contrefort représentent, pour certaines, des personnages historiques : la qualité de leur exécution fait penser à de véritables portraits. C'est en effet à partir du règne de Charles V qu'on commence à faire des portraits, fidèles aux personnages statufiés. Ces statues constituent un très beau

spécimen du mouvement artistique de la fin du règne de Charles V (1338-1380), règne à partir de 1364 et du commencement de celui de Charles VI (1368-1422), règne à partir de 1380. Même si on ne sait pas qui étaient les sculpteurs, les artistes employés par Jean de la Grange étaient « *de premier ordre* », selon Georges Durand.

Les remplages des fenêtres de ces deux dernières chapelles (fig.18) marquent le passage au gothique flamboyant.



Fig.18 : remplage des chapelles de de La Grange

Leurs dessins sont variés et curvilignes, ce qui caractérise le style flamboyant. On y trouve déjà des soufflets de forme arrondie, étirée et symétrique, et des mouchettes de forme asymétrique, remplaçant le style rayonnant antérieur. Les écoinçons de ces chapelles sont couverts d'une fausse arcature, décoration qui n'existe pas dans les chapelles précédentes. La frise de leur corniche est formée de feuilles de choux frisés, posées en refend. Les deux chapelles sont fondées en l'honneur des deux patrons de l'évêque de la Grange : Saint-Jean-Baptiste et Saint- Jean-L'évangéliste. La chapelle Saint-Jean-L'Evangeliste est construite en 1373. Elle prend plus tard le nom de Notre-Dame-de-Bon-Secours, en raison de la statue de Blasset qui figure désormais sur son autel. Elle a aussi porté le nom de Notre-Dame de la Victoire, et plus rarement de chapelle des docteurs. La chapelle Saint-Jean-Baptiste est aussi commencée en 1373, toujours par le cardinal Jean de la Grange. Redécorée en 1769 par le chanoine Cornet de Coupel, elle prend alors le nom de chapelle du Sauveur. Elle est aussi appelée chapelle de l'Extrême Onction car, selon Georges Durand, les Saintes Huiles y étaient conservées. Selon Georges Durand, elle fut nommée chapelle Sainte Ulphe, la confrérie des

filles de Sainte Ulphe l'utilisant, un certain temps, pour ses dévotions.

Les statues ornant l'ensemble voulu par Jean de la Grange sont placées par ordre de dignité sur trois rangées horizontales qui unissent contrefort et chapelles (fig.19).



Fig.19 : sens de lecture des statues du Beau pilier

Les statues de pierre sont au nombre de neuf, abritées par des dais dont cinq ont été refaits par les frères Duthoit en 1864. Ces statues en pied font à peu près 2,25 mètres de hauteur, sauf celles des deux enfants qui font environ 1,70 mètre. Elles sont placées assez haut et sont donc peu regardées par les passants mais le moulage de certaines (installé au musée du Trocadéro en 1882) a favorisé leur étude : elles figurent parmi les précurseurs du style Renaissance. Ces statues sont très individualistes : la nature y est fidèlement représentée, ainsi que les mouvements des corps et des draperies. Est privilégié le personnage placé le plus en hauteur et tourné vers l'ouest, côté le mieux exposé, car visible depuis le parvis de la cathédrale. Au premier rang, le plus haut, se trouvent des personnages célestes : la Vierge (fig.20) à, saint Jean-Baptiste et saint Firmin-le-martyr.



Fig.20 : la Vierge Marie des frères Duthoit



La Vierge est la patronne de la cathédrale, Firmin-le-martyr est le premier évêque d'Amiens et la cathédrale possède une relique majeure de Jean-Baptiste, qui est, de plus patron de Jean de la Grange, commanditaire des travaux. La statue de la Vierge a été entièrement refaite, ainsi que son support

et son dais, en 1864 par les frères Duthoit³⁸. L'ancienne statue a été déposée au Musée de Picardie : elle a depuis disparu. Le support représente un homme accroupi, jouant du rebec, instrument à trois cordes et un archet (et non de la vielle à roue dont on joue sans archet). Saint Jean-Baptiste est représenté avec une longue barbe, pieds nus, une longue tunique en poils de chameau avec au-dessus, un manteau ample, à plis tortillés. Cette tunique se nomme une mélote : elle est faite à partir d'une peau de bête. Sur son bras gauche, un agneau traité au naturel, qu'il regarde. Les traits du visage évoquent un puissant caractère. Saint-Firmin céphalophore (tenant sa tête tranchée dans ses mains) est coiffé de la mitre et son visage est marqué d'une forte expression de douleur. Firmin-le-Martyr est le premier évêque d'Amiens puis ce fut Euloge et encore après, Firmin-le-Confesseur. Le support montre un homme accroupi jouant du psaltérion. Les trois statues divines sont protégées d'un couronnement, surmonté d'un galbe à crochets, lui-même surmonté d'un épi.

Les six autres statues sont celles de personnages historiques : elles sont accompagnées de l'écu de chaque personnage, placé à gauche de la statue, ce qui permet une parfaite identification. Juste sous les personnages célestes se trouvent les trois personnages royaux. Charles V (1338-1380) figure avec son écu d'azur, semé de fleurs de lys d'or « sans nombre » (dit « écu de France ancien ») sommé d'une couronne royale. L'écu est tenu par deux petits personnages en aube et sans ailes (donc ce ne sont pas des anges).

Son fils Charles VI limitera à partir de 1380, le nombre de fleurs de lys à trois.



Fig.21 : Charles V

Il est représenté cheveux courts en frange sur le front, à la mode de son temps (Fig.21) : il porte la couronne de France et le costume royal, et tenait un sceptre fleurdelisé (qui a disparu) : sa tête est inclinée comme sous le poids de la couronne, son visage est osseux, fatigué. La lignée du roi est assurée par la présence de ses deux fils. Le Beau Pilier inscrit dans la pierre la légitimité des Valois à régner sur la France, message à destination du roi d'Angleterre Edouard III et du roi de Navarre, Charles-le-Mauvais. Nous sommes là en présence de l'une des grandes préoccupations à l'origine de la Guerre de Cent ans. Les Capétiens n'ont plus de descendant, depuis la mort sans enfant mâle, de Charles-le-Bel. Ce qui a amené l'élection d'un Valois sur le trône de France, en la personne de Philippe-de-Valois, grand-père de Charles V. Mais la mère de Charles-le-Mauvais descend des Capétiens. Valois et descendants de Capétiens s'opposent donc. De plus Edouard III, de par sa naissance, revendique aussi le trône de France.

Sur ce Beau Pilier est sculpté un véritable manifeste politique et religieux pour asseoir le pouvoir du Valois Charles V face aux revendications de l'Angleterre, affirmer son ascendance divine, et rappeler les sujets à leur devoir d'obéissance. Il faut en effet se souvenir qu'à Amiens, le maire Firmin de Coquerel, l'abbé du Gard et certains échevins avaient été décapités, en septembre 1358, pour avoir voulu se soulever contre Charles V au profit de Charles-le-Mauvais. Le Dauphin Charles est le

fils aîné de Charles V et c'est donc le futur roi Charles VI (1368-1422) avec son écu écartelé de France ancien et de Dauphiné, rappelé par les dauphins. Né le 3 décembre 1368, il a sept ans en 1375 : cheveux courts coupés en rond, côte à la cheville et manteau court par au-dessus, il tient une fleur de lys (fig.22).



Fig. 22 : le dauphin Charles, futur Charles VI

Le fils succède au père en 1380. Charles VI se mariera, le 17 juillet 1385, avec Isabeau de Bavière en la cathédrale d'Amiens. L'évêque Jean Rolland, apparenté à Jean de la Grange, bénit le mariage. Charles VI aurait préféré Amiens à Arras pour lieu de célébration de son mariage. Le roi est alors accompagné de Bureau de La Rivière, qui selon Froissart, fait partie de ceux qui ont œuvré à ce mariage.

Isabeau et Charles VI auront douze enfants. Charles VI sera atteint d'accès de folie à partir de 1392. Louis, duc de Touraine, futur Louis d'Orléans est le second fils de Charles V.

Ses armes sont l'écu de France ancien, brisé d'un lambel à trois pendants. Né le 13 mars 1372, il est plus jeune et plus petit que son frère (fig.23).

Fig.23 : Louis d'Orléans



Il est représenté avec la même coupe de cheveux et le même costume.

Il devient duc d'Orléans en 1375, à la mort de Philippe d'Orléans. Il meurt assassiné en 1407 par Jean-sans-Peur. Les statues des deux enfants se ressemblent beaucoup.

Ces statues et les trois de l'étage divin au-dessus sont portées par des culs de lampe formés de personnages accroupis. Les grands serviteurs du royaume de France se trouvent au troisième et dernier rang, le plus proche du sol : le cardinal commanditaire de l'œuvre, un premier chambellan et un amiral. Ces statues des serviteurs de l'Etat ont un piédestal demi-octogonal, orné d'arcatures flamboyantes (fig.24). Jean de la Grange est représenté en costume de cardinal : il a été nommé cardinal le 20 décembre 1375 et les deux chapelles ont été achevées peu après cette date.

Fig. 24 : Jean de la Grange



Le capuchon de son manteau monacal sur sa tête, est recouvert du chapeau cardinalice, dont il tient les longs cordons entre les mains.

Son écu est de gueule à trois merlettes d'argent, posées en barre, au franc canton d'hermines, surmonté du chapeau de cardinal qu'on l'a refait, mais dont on a oublié les cordons : il en reste juste la trace à droite et à gauche de l'écu. Issu d'une famille noble du Beaujolais, il est choisi par Charles V comme intendant à la cour des finances, puis comme conseiller au Parlement de Paris. Il fut précepteur des enfants du roi. Grand mécène ayant un goût prononcé pour les arts, c'est un homme politique de premier plan. Il est le cinquante-quatrième évêque d'Amiens élu en 1373. Nommé cardinal, il quitte l'évêché d'Amiens en 1375 ; selon Georges Durand, il prenait plaisir à revenir souvent à Amiens. On l'appelle dans plusieurs textes « *le cardinal d'Amiens* » alors qu'il ne fut jamais cardinal, tant qu'il était à Amiens. La statue originale du cardinal a été déposée au Musée de Picardie où elle est visible. Charles V a chargé le cardinal de

veiller à l'application de l'édit du Bois de Vincennes d'aout 1374 :

- La majorité des rois de France est fixée à 14 ans,
- Les femmes sont exclues du trône
- L'ordre de succession de la couronne est : le fils aîné du roi, puis le fils de ce fils aîné puis, son petit-fils. Et en dernier recours, les frères du roi, selon leur ordre de naissance.

Les femmes sont donc exclues. L'édit favorise la ligne directe et insiste sur le serment de fidélité de tous au roi. Ici le roi et ses fils sont placés sous la protection céleste, ce qui souligne l'origine divine de leur pouvoir. Jean de la Grange eut beaucoup moins de crédit à la cour de Charles VI qu'à celle de son père. Il meurt cardinal à Avignon le 24 avril 1402 : ses chairs sont inhumées à Avignon et ses os à Amiens.

Son tombeau amiénois, en marbre blanc, a été détruit au XVIIIe siècle mais le gisant qui en faisait partie existe toujours : il a été transféré sous le mausolée du chanoine Lucas, dans le pan axial, derrière le maître autel. Premier chambellan de Charles V depuis 1367, conseiller financier du roi puis de Charles VI, les armes de Jean Bureau de la Rivière avec une bande d'argent unie confirment son identification. Bureau de la Rivière est chargé en particulier de l'administration des finances. Il symbolise le bon gouvernement qui accompagne le roi et il porte d'ailleurs la toque des gens de cour. Il est enterré aux côtés du roi Charles V à l'abbatiale de Saint-Denis. Les statues de Jean Bureau de la Rivière et celle de Jean de Vienne semblent dialoguer ensemble. Jean de Vienne est plus petit que Bureau de la Rivière. Ses armes : sont «*de gueules à l'aigle d'argent* » (la tête de l'aigle est cassée depuis 1840).

Pendant la période révolutionnaire, il y eut des décrets commandant la destruction des effigies des rois et autres symboles de la féodalité : les statues de Charles V, de ses fils et de ses ministres semblent avoir été oubliées, de même que les blasons qui les accompagnent.

Selon l'Antiquaire Rigollot, c'est leur situation, peu en vue, qui les a préservées.

La numérisation de la cathédrale opérée par le laboratoire MIS (Modélisation, information et systèmes) de l'Université de Picardie Jules Verne³⁹ nous permet d'avoir une image très

précise de la finesse de l'épaisseur du « grand rideau » par rapport à l'énorme masse que représente le Beau Pilier. Nous remercions ce laboratoire pour nous avoir fourni ce cliché (Fig.20) qui, présentant les choses sous un angle peu abordé, nous a donné la hauteur, très précise, du beau Pilier : 35,6 mètres.

Le dénivelé de la façade nord par rapport à la façade sud

Lors de l'étude de la face nord de la Cathédrale, une évidence s'impose : le dénivelé entre les façades nord et sud est important, dénivelé déjà connu depuis longtemps mais nous souhaitons connaître plus précisément sa valeur.

En effet, ce dénivelé a conditionné la construction du Beau Pilier pour soutenir la tour nord et probablement les consolidations sur le portail Saint Firmin-le-Confesseur et le cerclage au niveau des transepts.

Lors des fouilles de Viollet-le-Duc (Fig.25) vers la Cour du Puits de l'Œuvre, le remblai présentait une hauteur de 7 à 9 mètres au-dessus du sol vierge. Son hypothèse était que le remblai s'étendait sur toute la surface de la Cathédrale et progressait probablement vers le Nord.

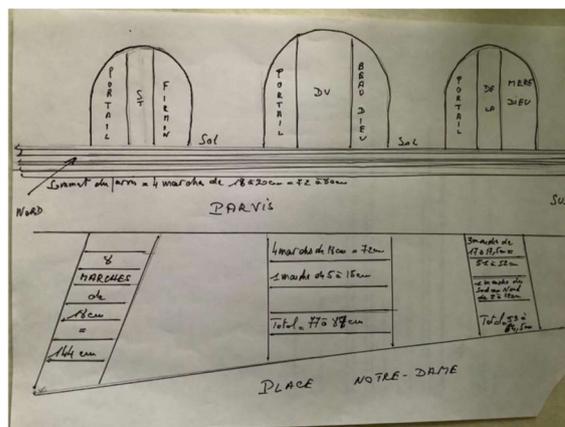


Fig.25 : sous-sol de la cathédrale selon Viollet-le-Duc

Lors de la construction de l'Office du tourisme, le sol vierge a-t-il été atteint et à quelle profondeur pour la mise en place des fondations ? Malgré les interventions auprès de l'architecte, des archéologues étant probablement intervenus au moment de la construction de l'Office du tourisme...

aucune réponse n'a pu être obtenue. Nous nous contentons donc d'un schéma (Fig.26).

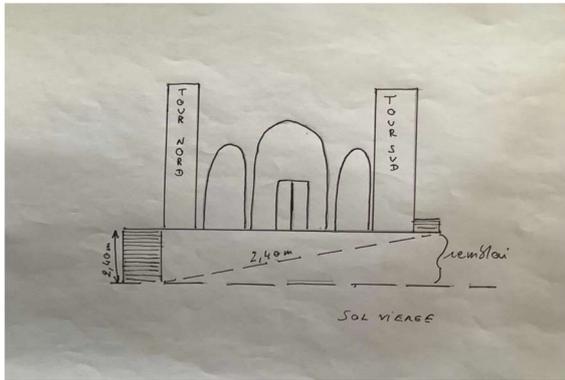


Fig.26 : la cathédrale par rapport au sol vierge

Pour calculer la dénivellation entre les façades nord et sud, nous avons pris comme base le sol de la cathédrale sans le Choeur puisque celui-ci se trouve quelques marches plus en hauteur. De ce fait, en partant du portail de la Vierge Dorée (fig.27), nous trouvons trois marches de 17 à 17,5 cm de hauteur (soit un total de 51 à 52,5 cm) pour entrer dans la cathédrale et une marche de 2 à 12 cm à l'intérieur.

Soit un solde positif à l'extérieur de 49 à 49,5 cm. Le portail Saint Christophe, toujours dans la même rue, possède neuf marches de quinze cm de hauteur soit 135 cm et une de 2 à 7 cm, donc un total de 137 à 142 cm. La différence est alors de 88 à 93 cm entre les deux portails (dénivelé).

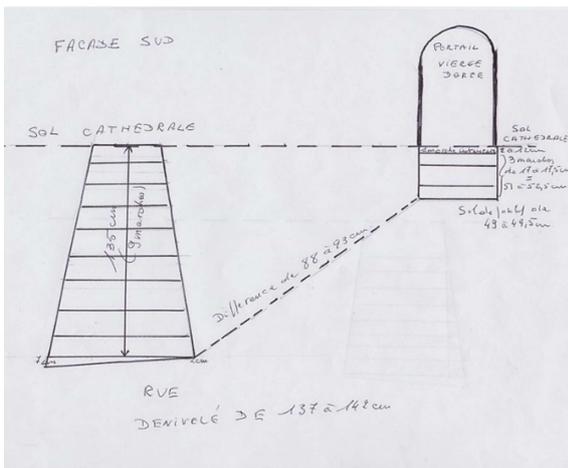


Fig.27 : dénivelé en façade sud

Pour le grand portail (fig.28), la même démarche a été retenue en calculant la hauteur de chaque escalier menant au parvis.

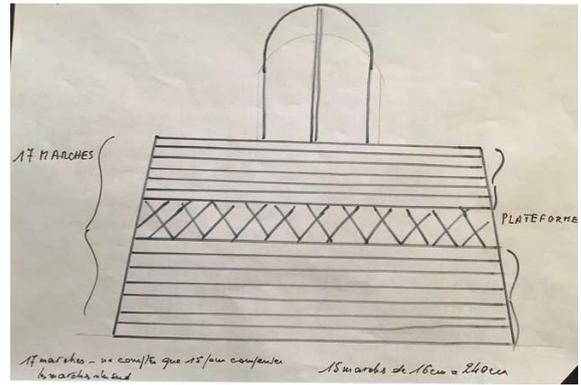


Fig.28 : le portail nord

Celui-ci menant au portail de la Mère Dieu possède trois marches de 17 à 17,5 cm donc total de 51 à 52,5 cm et une marche de 2 à 12 cm soit un total de 53 à 64,5 cm. Pour l'escalier menant de la place Notre-Dame au parvis du portail du Beau Dieu (fig.29), nous avons quatre marches de 18 cm (total 72 cm) et une marche de 5 à 15 cm soit un total de 77 à 87 cm. Enfin pour l'escalier menant de la place Notre-Dame au parvis vers le portail Saint-Firmin, nous avons 8 marches de 18 cm soit 144 cm.

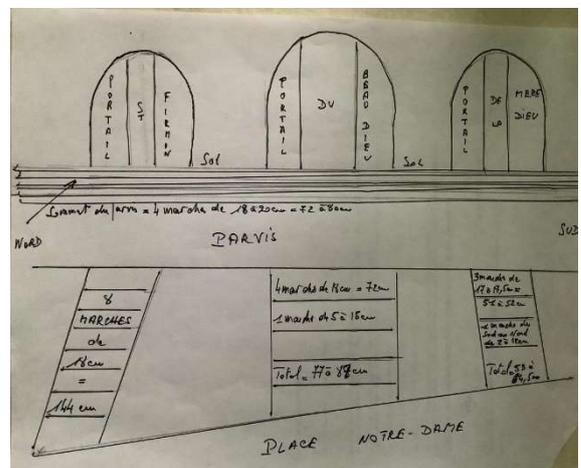


Fig.29 : place Notre Dame

Du parvis à l'entrée de chaque portail, quatre marches de dix-huit à vingt cm, soit 72 à 80 cm, sont présentes. L'assise en grès au niveau du portail Saint-Christophe présente une hauteur en rapport avec les marches du parvis (72 à 80 cm) vers l'entrée de la cathédrale et cette hauteur n'est pas à compter pour le calcul du dénivelé.

Le calcul du dénivelé se base donc sur l'addition du dénivelé de la façade sud (88 à 93 cm) et les 144 cm de l'escalier vers le portail Saint Firmin le martyr, soit un total de 232 à 237 cm.

Les hauteurs des deux autres escaliers ne sont pas incluses dans ce calcul puisque déjà calculées par rapport au parvis.

Pour le portail Saint Firmin-le-Confesseur, nous observons quinze marches de seize cm soit 240 cm de dénivelé pour monter du sol actuel au sol de la cathédrale.

Conclusion

La très faible différence calculée (Fig.25), mériterait d'être réétudiée avec du matériel de précision et une prolongation des calculs sur les fondations de l'Office du tourisme car le rapprochement des deux résultats, 232 versus

237 cm, avec les 240 cm est trop faible pour conclure.

Dans l'immédiat, admettons un dénivelé de deux cent quarante cm entre les façades nord et sud.

Sources

1 : DURAND Georges « Monographie de l'église Notre Dame, cathédrale d'Amiens, histoire et description de l'édifice », 1901-1903

2 : « Amiens, les verrières de la cathédrale », Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 2003

3 : SOYEZ Edmond « Notices sur les évêques d'Amiens », 1878

Illustrations @ Véronique Villain et Bernard Poilly